

Vos photos de mariage au Pavillon Chinois



Vous vous mariez cette année et vous désirez faire vos photos de mariage au Pavillon Chinois ? Rapprochez-vous de l'Office de Tourisme afin de pouvoir accéder en toute tranquillité au Pavillon chinois et son enceinte.

Si le parc est accessible en entrée libre, le Pavillon nécessite une réservation préalable. Le forfait pour les Adamois est de 60 € /heure (justificatif de domicile) et pour les extérieurs de 80 € /heure. Vous pouvez opter pour plusieurs heures mais une seule suffit pour privatiser ce lieu majestueux et réaliser vos plus belles photos en souvenir de ce jour unique, entourés de vos invités.

La privatisation est possible toute l'année de 10h à 18h, sauf les lundis, et les dimanches après-midi en période hivernale (voir horaires de l'Office de Tourisme).

Renseignements au 01 34 69 41 99 ou o.t.isle-adam@wanadoo.fr